Insaniyat n°s 69-70, juillet - décembre 2015, p. 83-110

Contribution des migrants de retour au développement de leurs pays d'origine. Étude comparative entre les pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc

Nesrine Amina BENHADDAD [(1)]
Nacer-eddine HAMMOUDA [(2)]

Introduction

Le retour migratoire est un phénomène longuement ignoré par les statistiques. L'éventualité d'un retour au pays d'origine est un objectif tracé par le migrant avant le commencement de l'expérience migratoire. Il peut, toutefois, être accéléré (échec ou réussite migratoire), retardé jusqu'à la retraite ou annulé (mythe du retour). Cela dépendra des convictions individuelles du migrant et de sa situation vis-à-vis du pays d'accueil ou du pays d'origine. En effet, si pour les premières générations migrantes, le retour est un aboutissement logique d'un parcours migratoire, il peut devenir une alternative lointaine pour les nouvelles générations surtout après la constitution d'une famille et/ou l'acquisition de la citoyenneté du pays d'accueil. Parfois même, l'objectif recherché est beaucoup plus l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil qui permet plus de mobilité même après un retour.

Les mouvements de retour des maghrébins sont peu connus faute de statistiques et d'études approfondies, pourtant, l'enjeu économique qui en découle est important. Celui-ci a un impact aussi bien sur l'économie nationale, sur le marché du travail que sur la formation du capital

(1) Centre de recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), 16 000, Alger.
(2) Centre de recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), 16 000, Alger.

financier et humain au pays d'origine. Plusieurs études[1] montrent qu'il existe un lien étroit entre la migration, notamment de retour, et le développement du pays d'origine et qu'il s'est manifesté dans plusieurs pays comme la Corée du Sud, Taiwan ou encore la Turquie récemment[2].

En effet, si les transferts financiers, qui dépassent dans certains pays l'aide au développement, représentent l'apport le plus visible des migrants pour le développement de leurs pays d'origine, le transfert du capital humain[3] et du capital social[4], acquis durant l'expérience migratoire, n'en sont pas moins importants. Khandriche[5] avait fait un travail original sur le lien développement-réinsertion dans le cas algérien. Dès les années soixante-dix, l'apport de la main-d'œuvre qualifiée émigrée, au processus de développement industriel, a été entrevue par les planificateurs algériens. En effet, l'adaptation d'une population active, majoritairement d'origine rurale au proces industriel, risquait de prendre un certain temps, d'où l'idée de faire appel à cette main-d'œuvre ayant acquis le savoir-faire et le savoir-être nécessaires à même d'accompagner la politique de développement initiée à travers les différents plans. La politique de formation à l'étranger tout azimut ainsi que les contrats produits-en-main, des années 1970, entraient dans cette optique de formation du capital humain et de son impact attendu sur le développement. Le retour était envisagé dans le cadre de contrats salariaux avec les migrants possédant un savoir-faire dans l'industrie. Par ailleurs, la création d'entreprise, qui engendre la création d'emplois, l'adoption de technologies ou de pratiques professionnelles nouvelles et la recherche-développement représentent une autre forme de réinsertion qui, elle, n'est envisagée que depuis ces dernières années.

Qu'en est-il dans les faits ? Comment les migrants maghrébins, de retour, peuvent contribuer au développement de leurs pays d'origine ?

Pour répondre à ces questions, nous avons utilisé trois grands types de données : les recensements, les statistiques douanières et l'enquête MIREM.

[1] Gmelch, (1987), Murphy, (1999- 2000) ; Iredale et al., (2002) et Ammassari, S. (2004) « Gestion des migrations et politiques de développement: optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest », *Cahiers des migrations internationales*, n° 72F, BIT, Genève

[2] Hein de Haas (2008), *Migration and development: A theoretical perspective.* Working papers 9, International Migration Institute (IMI), University of Oxford.

[3] Capital humain : ensemble des compétences, savoirs, expériences formatives, valeurs nouvelles, acquis par un migrant, lui permettant d'agir différemment, Coleman, (1988).

[4] Capital social : ensemble des relations sociales et familiales, dans lesquelles s'inscrit le migrant, permettant d'atteindre des objectifs communs, Coleman (1988).

[5] Khandriche, M. (1982), *Développement et réinsertion*, Paris, Publisud.

A l'occasion de chaque recensement de la population, la migration de retour peut être saisie à partir de la question sur le lieu de résidence précédant. Le recensement permet de donner des caractéristiques sociodémographiques et économiques très détaillées sur l'ensemble des migrants de retour ainsi repérés ainsi que sur leurs ménages d'appartenance. La principale faiblesse de cette source est qu'elle ne capte pas les migrants de retour partis et revenus entre deux recensements[6].

Concernant les trois pays du Maghreb, une enquête appareillée employeurs-employés, réalisée dans le cadre d'un projet de recherche[7] en 2005, s'est intéressée à l'expérience migratoire de la population ciblée (employeurs et employés des entreprises de dix salariés et plus du secteur concurrentiel). Il ne s'agit pas d'une enquête dédiée à la migration de retour mais elle permet de la saisir à travers des questions sur les études et le travail à l'étranger. Pour les segments concernés par cette enquête, la part des migrants de retour paraît plus importante que ce que donnent les recensements. L'expérience migratoire pour ces segments de la population active a duré, en moyenne, 3 à 5 années[8].

Les statistiques douanières donnent aussi une estimation des flux des migrations de retour. C'est le cas des certificats de changements de résidence (CCR) saisis par les douanes algériennes. C'est ainsi que durant les années 2000, il a été enregistré une moyenne annuelle de 5000 changements de résidence d'individus ou de chefs de famille[9].

Une enquête originale réalisée en 2006 dans les trois pays du Maghreb, dans le cadre d'un projet de recherche sur la migration de retour (MIREM)[10], va nous servir de base de données dans ce travail. Il s'agit d'une enquête sur un échantillon relativement restreint qui ne

[6] Ces données sur les migrants de retour ne font pas partie des statistiques publiées prioritairement par les instituts de statistiques mais peuvent être obtenues sur demande.

[7] Projet FEMISE : Flexibilité du travail et concurrence sur le marché des biens et services: impact sur les conditions de travail et le développement du secteur informel en Algérie, au Maroc et en Tunisie-FEM22-20, Université de Paris 1-Pantheon-Sorbonne, ROSES France.

[8] Hammouda, N., Benhaddad, A. (2016), Impact de l'expérience migratoire des maghrebins sur leur rémunération au pays d'origine : quelques enseignements à partir d'une étude micro-économétrique (à paraître).

[9] Pour pouvoir bénéficier d'un CCR, il faut avoir résidé au moins pendant trois années consécutives à l'étranger. Un seul CCR est délivré par ménage.

[10] Migration de Retour au Maghreb ou « Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine » est une enquête qui a été réalisée dans les trois pays du Maghreb en 2006, financée par l'Union européenne. Elle concerne un échantillon de 992 migrants de retour dont : 332 en Algérie, 330 en Tunisie et 330 au Maroc (MIREM-RDP, EUI).

permet pas de faire des extrapolations mais la richesse du questionnaire et sa nature rétrospective et même prospective permet de faire des analyses pertinentes sur le phénomène. Même si la nature qualitative des données de l'enquête MIREM ne nous permet pas de cerner le développement économique et social dans sa globalité, elle permet d'analyser les comportements microéconomiques des migrants de retour. A cet effet, nous allons donner une définition restreinte au développement dans cette étude en nous intéressant à deux aspects différents qui peuvent être liés et qui permettent d'apprécier la contribution des migrants de retour au développement économique.

- *L'aspect économique :* on considérera comme contribution au développement toute création d'unités de production : petites/grandes entreprises (offre d'opportunités d'emploi) et toute construction d'habitat/immeuble… (amélioration du cadre de vie).
- *L'aspect capital humain* : les migrants de retour occupés, disposant d'une qualification ou d'un niveau universitaire, vont être considérés comme des contributeurs au développement de leurs pays d'origine.

Ainsi, il ne sera pas question d'évaluer quantitativement l'apport migratoire mais de le percevoir à travers les comportements et les profils des migrants de retour porteurs de projets et dotés d'un capital humain.

La définition du migrant de retour retenue dans cette étude, se référant au projet MIREM, s'inspire partiellement de celle recommandée par les Nations Unis et se présente comme suit :

« Un migrant de retour : est toute personne retournant vers le pays dont elle est ressortissante, au cours des dix dernières années, après avoir été un migrant international (à court ou long termes) dans un autre pays. Le retour peut être temporaire ou permanent. Il peut également être décidé de manière autonome par le migrant ou contraint par des circonstances imprévues »[11].

[11] Rapport méthodologique du projet MIREM, in : http://rsc.eui.eu/RDP/fr/research-projects/mirem/survey-on-return-migrants/methodology/

Comprendre la relation migration de retour-développement selon les courants d'analyse

La compréhension du mouvement migratoire, notamment son impact sur le pays d'origine, a été progressif dans le temps. Les économistes et les démographes ne s'accordent pas sur les mêmes raisons explicatives.

Pour des auteurs, le retour était considéré comme un échec dans l'expérience migratoire[12]. Il n'y avait donc pas de raison d'étudier ses répercussions sur le développement du pays d'origine. A l'inverse, le retour, pour d'autres chercheurs, n'est qu'une étape dans ce processus dynamique de migration[13]. Il rentre souvent dans le contexte de la migration circulaire[14] où on évoque les « triple-gagnants » : le migrant, le pays d'accueil et le pays d'origine.

La prise de conscience, sur le profit que peut tirer le pays d'origine de ce processus, est de plus en plus forte. Plusieurs études ont attribué un caractère positif à cette interrelation à travers l'investissement au pays d'origine et le transfert de capital humain[15]. Il ne faut pas négliger que l'évolution du contexte socio-économique dans le pays d'origine intervient comme un élément majeur dans l'attractivité de la diaspora installée à l'étranger[16]. Le succès migratoire ne suffit donc pas à engendrer le retour. Le migrant doit trouver un climat favorable dans son pays d'origine afin de réaliser ses objectifs escomptés. Ne serait-ce que pour y passer sa retraite. Dans ce contexte, Benouared, A montre l'importance du parcours professionnel à l'étranger et l'acquisition d'un capital humain dans le mode de réintégration des migrants maghrébins de retour dans leur pays d'origine. Il ajoute que la migration de retour, quand elle est volontaire, est une contribution participative au développement local lorsque cette tranche de population de retour est en âge de travailler.

Cependant, plusieurs facteurs interviennent dans le processus du retour. Il ne peut être bénéfique, pour le migrant lui-même ou pour son

[12] Todaro, (1969) ; Constant et Massey (2002).
[13] Levitt, (1998) ; Lauman et autres, (1978).
[14] « La migration circulaire peut se définir comme une forme de migration gérée de façon à permettre un certain degré de mobilité licite, dans les deux sens, entre deux pays », Commission des Communautés européennes, Communication de la Commission au Parlement européen au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative aux migrations circulaires et aux partenariats pour la mobilité entre l'Union européenne et les pays tiers, COM(2007) 248, 16 mai 2007, p. 9.
[15] Khandriche, M. (1982), *op.cit.*; Gmelch, (1987) ; Murphy, (1999- 2000) ; Iredale et al., (2002) ; Ammassari, S. (2004), *op.cit*.
[16] Cerase (1974) ; Gmelch (1980).

pays d'origine, sans un certain degré de préparation et de mobilisation des ressources, d'autant plus que les migrants constituent aujourd'hui « un groupe d'acteurs extrêmement hétérogène »[17]. Leur impact sur le potentiel de développement du pays d'origine varie en conséquence.

Il est soutenu que l'entretien du réseau social avec le pays d'origine est l'une des ressources les plus importantes à mobiliser[18]. La durée du séjour au pays d'accueil l'est de même. Dans l'idéal, on parle de durée optimale, de sorte à acquérir suffisamment d'expérience et de qualification sans pour autant perdre l'attachement avec le pays natal[19].

Enfin, on admet que le retour peut se produire uniquement par nostalgie du pays ; en d'autres termes, sans avoir un objectif précis d'investissement[20].

Il est à noter que la migration organisée institutionnellement telle que la formation à l'étranger prise en charge par les États en vue de promouvoir le développement est nettement moins analysée. Khandriche[21] signale à cet effet les contradictions qui peuvent exister entre les objectifs à l'échelle macro que se fixent les Etats à travers les politiques migratoires et les comportements à l'échelle micro des migrants.

Ces différents aspects vont être pris en compte pour analyser les comportements micro-économiques des migrants de retour dans les trois pays.

Évolution de la migration de retour au Maghreb

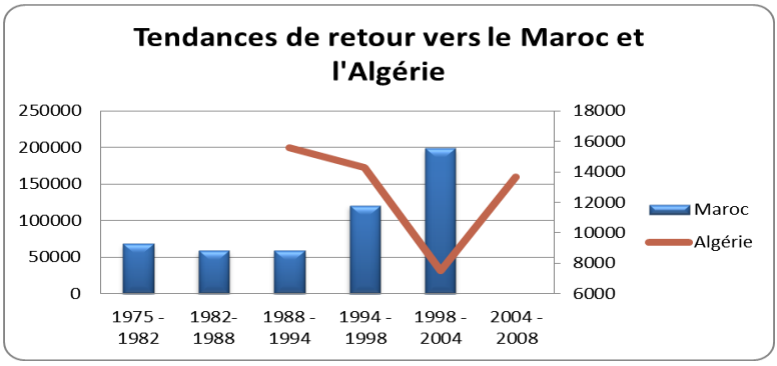
Les mouvements migratoires, départs et retours, ont un fort lien causal. Avec chaque forme de mobilité apparaît une autre perception de la dimension retour. La migration maghrébine possède les mêmes caractéristiques et a connu de profonds changements au fil du temps. À l'époque de l'émigration économique de masse, principalement masculine, achevée avec la fin de la période coloniale, les retours étaient définitifs, inévitables et programmés même avant le départ. Avec le passage à l'émigration familiale d'installation, puis avec le rajeunissement de la migration et la diversification des motifs et profils migratoires (migration estudiantine, (etc.), le retour est devenu plus

[17] Cassarino, J.-P. (dir.), (2007)., *Migrants de retour au Maghreb : Réintégration et enjeux de développement* (Rapport général 2007). European University Institute. Robert Schuman Centre for Advanced Studies. http://rsc.eui.eu/RDP/fr/publications/rdp/
[18] Lauman et al. (1978), *op.cit.*
[19] Dumont (1986) ; Dustmann (2001) ; R. King (1986).
[20] Stark (1991-1996).
[21] Khandriche, M. (1982), *op.cit.*

problématique. On peut affirmer que ce sont surtout les politiques migratoires des pays d'accueil qui ont été prépondérantes dans la détermination des trajectoires migratoires des migrants. Ces politiques prennent en compte la dimension économique (demande de main-d'œuvre) mais aussi démographique. C'est ainsi que l'instauration de la procédure de regroupement familial, dans le but de résorber le déficit démographique des pays d'accueil, a eu pour effet de tarir la migration de retour. De même que des situations d'urgence dans les pays d'accueil peuvent « booster » la migration de retour. C'est le cas pour l'Algérie concernant la migration de retour en provenance de Libye entre 1998 et 2008.

Grâce aux données tirées des différents RGPH[22] réalisés au Maroc et en Algérie, nous avons pu retracer l'évolution du mouvement de retour migratoire, représenté sur le graphique ci-dessous (figure 1). Il se dessine clairement une tendance croissante du retour au Maroc où près de 170 000 migrants sont rentrés entre 1998 et 2004 sur un total de près de 2 millions de migrants[23], soit plus de 10% de retours.

Figure 1



Source : réalisé par les auteurs à partir des données des RGPH du Maroc et de l'Algérie.

Concernant l'Algérie, un pic de remontée du mouvement du retour est manifeste entre 2004 et 2008 après une décroissance notable durant la dernière décennie du 20ème siècle. Les migrants qui sont rentrés en

[22] Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) des années : 1982, 1994 et 2004 pour le Maroc et 1998 et 2008 pour l'Algérie. Calculs des auteurs selon les sources détaillées dans le document.

[23] Direction des affaires consulaires et sociales (DACS), dans : Rapport de l'ETF « Migration et compétences : le rôle des compétences dans le phénomène migratoire au Maroc », février 2013.
http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/94199E6A3A9FEB1AC1257B1E0030827F/$file/Report%20Migration%20and%20skills_Morocco.pdf

Algérie durant la période 1998 et 2008 sont au nombre de 21200. Durant les années 1980, une vague importante de retour de France avait été enregistrée suite à la décision des pouvoirs publics de réduire d'un million le nombre de travailleurs émigrés en France.

Cependant, il n'est pas aisé d'évaluer l'ampleur de ces retours relativement aux migrants restants à l'étranger, particulièrement dans le cas de l'Algérie, étant donné que les enfants des migrants nés à l'étranger sont également comptés parmi la communauté algérienne à l'étranger. Le nombre est, par conséquent, plus important que celui des migrants stricto sensu.

Pour le cas de la Tunisie, il nous est difficile d'observer l'évolution du flux de retour vu qu'on ne dispose que d'une seule information donnée par le RGPH 2004, indiquant que 28 100 migrants sont rentrés entre 1999 à 2004 ; soit une moyenne annuelle de 5620 personnes par an. Cependant, si on compare par rapport au stock de migrants tunisiens recensés durant cette même période (888 026), les retours ne représentent que 3% du total. La migration de retour marocaine semble nettement plus importante. Dans les faits, ces taux de migration de retour sont liés à la structure des stocks de migrants de chaque pays en termes d'âge, de sexe mais surtout de type de migration (légal vs illégal, individuel vs familial, temporaire, etc.).

Dynamiques des retours en Algérie

La migration algérienne représente la plus ancienne migration maghrébine. Elle remonte au 19ème siècle, liée à la conquête française et au mouvement de départ qu'elle a provoqué vers la Syrie et la Tunisie[24]. Cette migration, qui avait un caractère temporaire, suscitait des retours, ce qui rend ce phénomène aussi ancien que celui du départ. Le retour était donc un objectif voulu.

À cet effet, nous pouvons constater à partir des résultats du recensement de 1954 (tableau n° 1) que le nombre de départs vers la France était assez largement compensé par le nombre de retours en Algérie, il l'a même dépassé durant la période d'avant la seconde guerre mondiale (1930 – 1939), soit 122 000 retours contre 105 000 départs.

[24] Dellouci, B., Mehani, M. (1974), *L'émigration algérienne, dans la population de l'Algérie*, CICRED.

Tableau 1 : Mouvements des travailleurs algériens vers la France (unité : nombre de personnes)

Périodes	Départs	Retours
1920 – 1924	213 000	156 000
1925 – 1929	178 000	175 000
1930 – 1934	105 000	122 000
1935 – 1939	146 000	85 000
1940 – 1944	34 000	20 000
1945 – 1948	186 000	87 000
1949 – 1954	763 000	621 000
Source : publication du recensement de 1954, Dellouci et Mehani 1974.		
	Moyenne annuelle des entrées	Moyenne annuelle des sorties
1955 –1964	142 500	123 000
1965 – 1972	294 200	266 700
Source : estimation faite par Dellouci et Mehani 1974.		

Notons que pour la période qui a suivi la guerre d'Algérie, le mouvement de retour s'est accru avec une moyenne annuelle de 266 700 migrants de retour dans un contexte, pourtant, où un tiers de la population active était au chômage (RGPH, 1966). Cette période a engendré des départs vers de nouvelles destinations autres que la France, soit pour chercher un emploi convenable soit pour poursuivre les études.

Par ailleurs, Hammouda et Musette (2006) assurent que « si les premières générations de migrants algériens à l'étranger, notamment les étudiants après avoir bénéficié d'une bourse d'étude octroyée par l'Etat, vont rentrer en Algérie à la fin de leurs études et bénéficier d'un statut social convenable, le mouvement de retour va s'estomper ». A partir de 1992, le mouvement migratoire va plutôt s'accélérer par les deux voies légale et clandestine, comme conséquence à la crise politique interne au pays.

Les résultats du recensement de 2008[25] montrent que 21 183 émigrés sont rentrés au pays entre 1998 et 2008. 19,3% de ces retours ont eu lieu entre 1998 et 2003 (4073) et 80,7% durant les cinq autres années (17100 entre 2003 et 2008). Cet accroissement des retours est probablement dû, en partie, au climat favorable de développement qui a caractérisé le pays pendant cette période.

[25] RGPH (2008), Office National des Statistiques (ONS).

Les caractéristiques des migrants qui sont rentrés au pays en 1998 ou en 2003 sont semblables. Cette population était majoritairement masculine (entre 66 et 70%)[26], mariée (entre 72 et 75%), et se répartissait entre la classe d'âge des 35 à 44 ans et celle des 60 et 69 ans. Entre 27 et 30% étaient sans instruction et 19 et 20% avaient fait des études supérieures. La majorité avait un niveau d'instruction moyen (54 et 50%).

En 2003, ils étaient 26% à occuper un emploi et 28% à être retraités. Les femmes au foyer représentaient 20% et les sous-occupés et les chômeurs, 15%. Les personnes actives occupées étaient majoritairement salariées permanents (48%), travailleurs indépendants (33%), employeurs (6%).

Dynamique des retours au Maroc

Le recensement de 1982 estime à 68 000[27] le nombre de migrants de retour définitif entre 1975 et 1982. Le nombre a doublé après une décennie, selon le recensement de 1994, pour atteindre 117 132[28]. Ces retours provenaient essentiellement de France (38%) et d'Algérie (22,4%).

Le recensement de la population de 2004 montre, quant à lui, qu'ils étaient 165 416 migrants à retourner au Maroc pendant les cinq années qui ont précédé l'année 2004[29], soit 33100 par an en moyenne, moins d'un pour cent de la proportion des Marocains installés à l'étranger. D'une décennie à l'autre, le flux des rentrants est resté relativement stable, puisqu'il s'élevait à 30 200 par an entre 1982 et 1994.

Dynamiques des retours en Tunisie

Le recensement général de la population de l'année 2004 indique que le nombre de Tunisiens rentrés de l'étranger étaient de 28 100 durant la période 1999-2004, soit une moyenne annuelle de 5620 retours. Près de 20% de ces retours proviennent de France, 10,3% d'Italie, une proportion

[26] Comparaison entre la première période de retour et la 2ème période.

[27] Khachani, M. (2006), « Statistiques sur les migrants de retour au Maroc », projet MIREM, EUI.

[28] RDP - Return migration and Development Platform@EUI, [en ligne], in http://rsc.eui.eu/RDP/fr/research/analyses/statistics/morocco/moroccan-returnees-by-country-of-former-residence-1994/ (page consultée le 14 Janvier 2012).

[29] Khachani, M. (2010), « Maroc, Migration, marché de travail et développement », Projet de recherche faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du nord et l'Afrique de l'ouest, Bureau international du travail, Genève.

de 8,9% venue de Lybie et un faible pourcentage (6,4%) d'Algérie[30]. D'après la même source, on peut constater que le nombre de retours représente 37% du nombre des départs de cette même période. Si on compare ces retours au nombre de Tunisiens installés à l'étranger, ce chiffre devient tout naturellement dérisoire. En effet, selon l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE) [31], il y a 1 223 213 tunisiens installés à l'étranger en 2012 (près de 10% de la population tunisienne) dont 54,7% en France, 15,5% en Italie, 12,3% dans les pays arabes. En 2007, ils étaient 550 668 Tunisiens établis en France (progression de 21.5% entre 2007 et 2012)[32]. Boubakri (2010) relève qu'il n'y a que 4 444 retours pour 259 284 actifs tunisiens en France**,** ce qui est minime, et 2067 retours d'Italie (dont seuls 9,8% sont volontaires) pour 63 870 actifs[33].

Les déterminants de l'apport de la migration de retour

Avec la mondialisation, l'économie du savoir est devenue le moteur du développement. Les compétences techniques et professionnelles acquises dans les pays d'accueil représenteraient un potentiel important de développement pour les pays d'origine. Ce potentiel peut se manifester notamment dans la promotion du transfert de technologies, l'expertise et la maîtrise professionnelle ainsi que le renforcement de l'enseignement supérieur. Le retour des compétences pourrait contribuer, grâce aux éventuelles capacités entrepreneuriales, à mener des projets d'investissement productifs à petite ou à grande échelle dans le pays d'origine. Il peut également contribuer au bien-être individuel et à l'augmentation du niveau de vie avec l'achat de biens immobiliers ou fonciers grâce à l'épargne accumulée dans les pays d'accueil. Nous considérons que le transfert financier ne représente pas un facteur direct au développement. Il correspond plutôt à un élément essentiel dans la préparation du retour par la réalisation d'investissements. Nous supposons, aussi, que le capital humain acquis par le migrant au cours de l'expérience migratoire peut être transmis d'une manière ou d'une autre, au profit du pays d'origine.

[30] Institut National de Statistiques Tunisien ; RGPH 2004, version 1 : premiers résultats, mars 2005.
[31] Site web :
http://www.ote.nat.tn/fileadmin/user_upload/doc/Repartition_de_la_communaute_tunisienne_a_l_etranger__2012.pdf
[32] Il y a une grande différence entre les chiffres de l'OTE et ceux de l'INSEE, pour qui, il y a 108 763 Tunisiens résidents en France en 2007. Les enfants nés en France et les naturalisés ne sont pas pris en compte par l'INSEE.
[33] Boubakri, M.-H. (2010), *Tunisie : Migration, marché du travail et développement*, OIT.

L'enquête MIREM est à ce sujet, particulièrement, illustrative. Les résultats qui ressortent de cette étude montrent que 2/5ème des personnes interrogées se sont orientés vers le travail autonome et l'entrepreneuriat. Cependant, les investissements réalisés se restreignent aux petites et moyennes entreprises ; les contraintes administratives étant le premier inconvénient majeur à l'investissement dans les pays du Maghreb. L'autofinancement constitue la principale source alimentant les projets d'investissement. Il n'est fait appel aux crédits bancaires que de manière relativement faible dans les trois pays. Les envois de fonds antérieurs dans le pays d'origine constituent une source d'épargne non négligeable pour la création d'entreprises.

Tableau 2 : Effectif des migrants de retour porteurs de projets et de capital humain

	Non porteurs de projets	**Porteurs de projets**	**Total**	**Non porteurs de capital humain**	**Porteurs de capital humain**	**Total**
Effectif	575	417	992	563	391	954
Pourcentage	58	42	100	59	41	100

Source : enquête MIREM 2006, http://rsc.eui.eu/RDP/fr/research-projects/mirem/survey-on-return-migrants/dataset/

L'enquête MIREM, même si l'échantillon n'est pas représentatif, permet d'illustrer l'évolution de la situation professionnelle du migrant de retour tout au long de son parcours migratoire à travers trois étapes : avant le départ, dans le pays de l'émigration et au retour. Nous pouvons observer que peu de migrants ont conservé leur métier initial une fois au pays d'émigration ou après le retour au pays d'origine. On constate un passage significatif du salariat au travail indépendant, notamment entre les deux dernières étapes de la migration. En effet, les migrants de retour étaient principalement des employés permanents ou à durée déterminée dans le pays d'immigration. Après retour, ces statuts demeurent relativement importants bien qu'ils aient diminués. On retrouve, ainsi, 28,2% de migrants de retour tunisiens, 15,8% de marocains et 11% d'algériens ayant créé leurs propres projets après leur retour dans leur pays d'origine. Ce fait caractérise plus les hommes que les femmes pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les femmes sont moins nombreuses dans cet échantillon. Ensuite, elles sont essentiellement femmes au foyer, ayant émigré dans le cadre du regroupement familial.

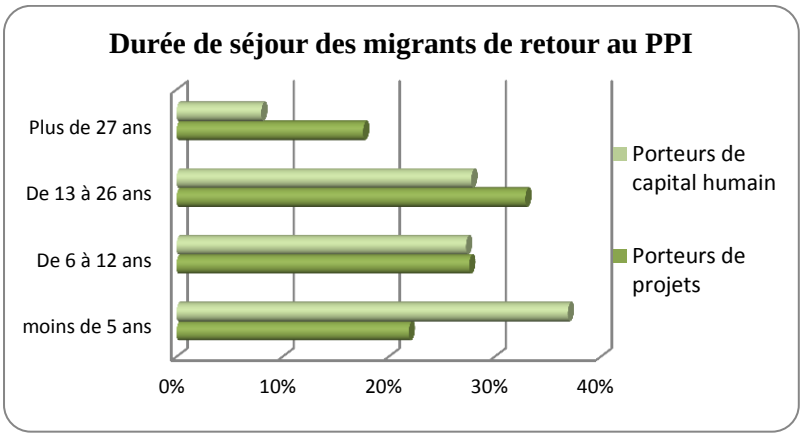
Alors que les migrants marocains de retour ont plus investi dans le secteur du « commerce et réparation de voiture » (48,5% du total des migrants de retour marocains), les Tunisiens, eux, ont excellé dans les « services » en l'occurrence dans l'Hôtellerie et la restauration (47,7% du total des migrants tunisiens de retour). Les Algériens se sont intéressés aux deux secteurs. On ne retrouve, toutefois, que très peu d'investissements dans les secteurs industriel et agricole. L'agriculture est particulièrement délaissée. Si 26,8% des migrants marocains et 16% des Algériens étaient agriculteurs au moment du départ, ils ne sont plus que respectivement 13,4% et 9,9% à la fin de l'expérience migratoire. Comme le souligne Sayad dans le cas de l'Algérie : « l'émigration a fini par avoir raison de l'esprit paysan qui animait et soutenait les premiers émigrés… ». Il explique que l'émigré de seconde génération exprime « une désaffection généralisée à l'égard du travail de la terre et à l'égard d'existence anciennes ».

L'expérience et la formation professionnelle dans le pays de destination sont ainsi l'un des facteurs clés qui renforcent la création de projets dans le pays d'origine. D'après notre estimation à partir des données de l'enquête MIREM[34], avoir travaillé comme indépendant dans le principal pays d'immigration donne au migrant marocain de retour cinq fois plus de chance pour entreprendre un projet d'investissement dans le pays d'origine et 4 fois plus de chance pour le tunisien. Cet effet n'est pas vérifié pour les migrants algériens, qui ont plutôt acquis de l'expérience dans la réalisation des projets d'investissement dans le pays d'immigration.

Le retour au pays d'origine doit s'accomplir à un âge optimal vu le décroissement de son apport économique à partir d'un certain âge. La probabilité de retour va décliner également à partir de cet âge et celle de concevoir des projets d'investissement dans son pays d'origine et/ou de transférer du savoir-faire s'amoindrit. L'ancienneté de la migration ou la période du séjour qui est synonyme d'expérience professionnelle obéit au même principe (voir figure 2). Cette dernière fluctue entre 6 et 26 ans selon les moyens, les capacités et les conditions de chaque migrant. Ces deux variables traduisent le temps dont a besoin le migrant pour acquérir le maximum de capital financier, humain et social nécessaire pour la conception d'un projet dans le pays d'origine après le retour et la capacité de les exploiter.

[34] Voir Tableau n° 4 dans Annexes.

Figure 2



Source : construit par les auteurs à partir de la base MIREM.

Les migrants de retour, qui avaient l'habitude de transférer de l'argent au pays d'origine pendant la migration, accroissent également leur chance d'investir au retour. Cela rentre dans le cadre de la constitution d'une épargne pour démarrer le projet (capital initial). Comme le fait observer une étude du PNUD (2009), l'impact de la migration sur le développement dépend de façon déterminante « du profil des migrants, de la manière dont ils s'en sortent dans leur pays de destination et des contacts qu'ils conservent avec leurs racines par le biais des rapatriements de fonds, de connaissances et d'idées »[35].

En effet, comment peut-t-on expliquer le fait que le nombre de chômeurs ait augmenté entre le départ et le retour pour les Marocains (près de 15% contre 9,8% sur l'ensemble des migrants de retour marocains) et soit resté tout de même élevé pour les Algériens (11% contre 17,3%) ? Ce fait peut refléter la situation du marché de l'emploi rencontrée dans les pays d'origine après retour qui, soit ne correspond pas aux exigences du marché international[36], soit qu'il n'a pas de capacités suffisantes pour absorber le surplus de main-d'œuvre nouvellement arrivée. Ce qui explique d'ailleurs que l'on se tourne vers les activités indépendantes pour échapper au chômage et peut éventuellement relativiser l'hypothèse du développement de l'esprit entrepreneurial.

[35] PNUD : Résumé du Rapport mondial sur le développement humain, *Lever les barrières : Mobilité et développement humain*, New York, 2009, p. 7.

[36] Comme par exemple l'ouverture du marché aux investissements privés ou encore l'existence de quelques branches d'activité modernes et florissantes dans les pays développés qui n'ont pas encore pris naissance dans les pays d'origine.

En outre, toujours dans le cadre de cette enquête, on assiste à un retour important de retraités, notamment algériens (31,1%) et tunisiens (16,9%), alors que pour les Marocains, il n'est que de 5,7%. Ce qui est une fin classique d'une expérience migratoire pour les migrants puisque l'avantage comparatif, à savoir le travail, qui les retenaient à l'étranger n'existe plus. La contribution de ces migrants en termes de développement est ainsi limitée. En fait, le pays d'immigration ne présente pas forcément une opportunité pour le migrant en retraite, il peut au contraire ne pas lui convenir (coût de la vie très élevé par rapport à sa pension de retraite dans certains cas). Ce fait n'est pas généralisable à tous les retraités car l'éventualité de passer la retraite au pays d'émigration existe. L'accoutumance et l'attachement à la vie dans le pays d'accueil ou dans le pays natal est l'une des causes du retour ou du non-retour.

Par ailleurs, les migrants préparent leur réintégration dans leur pays d'origine par des visites périodiques et régulières pour maintenir des liens forts avec leur pays d'origine. Or, il est constaté que l'attachement affectif et culturel qui animait les premières générations des migrants s'est affaibli chez les nouvelles générations[37].

Il est observé, toutefois, que la possibilité de devenir acteur de développement augmente de manière significative si le retour s'effectue suite à une décision volontaire et spontanée (voir graphique ci-dessous). On ne peut, effectivement, s'attendre à un apport positif d'un migrant qui rentre contraint, sans avoir eu le temps d'étudier les possibilités d'investissement et de se préparer financièrement. De même, la volonté est la principale motivation du transfert du savoir-faire, avec un degré plus élevé pour l'Algérie et le Maroc.

[37] Sayad, A. (1977), « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 15, Juin 1977, Sociologie historique du mandarinat, http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_15_1_2561

Tableau 3 : Distribution des migrants de retour porteurs de projets dans le pays d'origine selon la nature du retour (%)

	Porteurs de projets			**Porteurs de capital humain**		
Nature du retour	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc	Algérie	Tunisie
Décidé	79,8	76,8	81,1	89,6	82,4	83,8
Imposé/forcé par les circonstances	20,2	23,2	18,9	10,4	17,6	16,2

Source : construit par les auteurs à partir de la base MIREM.

On remarque, toutefois, que le retour se fait vers les zones urbaines au détriment des zones rurales, ce qui accroît le déséquilibre entre les deux zones. Le migrant issu initialement d'un milieu rural a de nouvelles exigences de conditions de vie économiques et sociales que lui a inculquées la migration[38]. Les résultats du RGPH, pour l'Algérie, montrent que les migrants de retour ne reviennent pas forcément dans leur commune de naissance. Ils préfèrent plutôt les zones urbaines de leur wilaya de naissance ou optent carrément vers les grandes villes.

Pour l'Algérie, les migrants, qui avaient un statut d'étudiant dans le pays d'immigration, ont deux fois plus de probabilité de devenir porteur de connaissances comparativement aux autres statuts. Tel n'est pas le cas pour la Tunisie où les migrants qui avaient des statuts d'indépendants, permanents ou temporaires, contribuent plus au développement du pays d'origine. Les visites au pays d'origine augmentent cette contribution pour ce pays.

Enfin, selon les résultats obtenus, le choix du pays de destination constitue également un facteur important dans l'apport en capital humain, de sorte que les migrants qui reviennent, d'un pays autre que les pays d'Europe, ont deux fois plus de possibilités d'apporter du capital humain au pays d'origine. Cela s'explique par le fait que les migrants d'Europe appartiennent à cette première génération constituée essentiellement d'une main-d'œuvre agricole non ou peu qualifiée. Tandis que les nouvelles destinations migratoires comme le Canada reçoivent une population nettement plus qualifiée.

Il est à noter aussi que l'intention de repartir à l'étranger influe négativement sur la probabilité de transférer du capital humain au pays d'origine. Ce résultat n'exclut pas le fait que grâce aux migrations

[38] Sayad, A. (1977), *op.cit.*

circulaires, il y a un échange important entre les migrants de retour, experts en différentes sciences, et les institutions des pays d'origine. Mais comme la théorie l'indique, un retour permanent semble plus profitable au pays, du fait de la disponibilité permanente du migrant de retour qualifié.

Figure 3

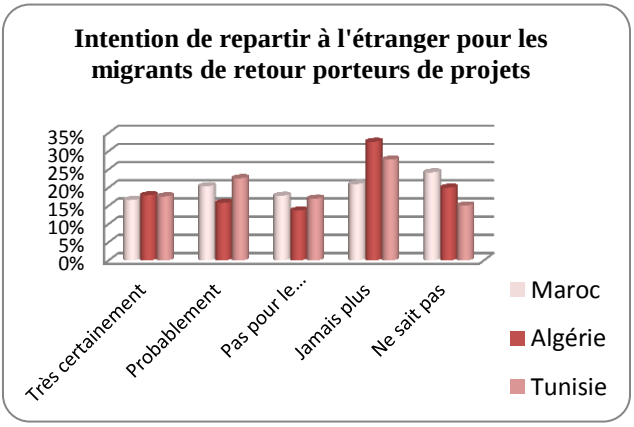
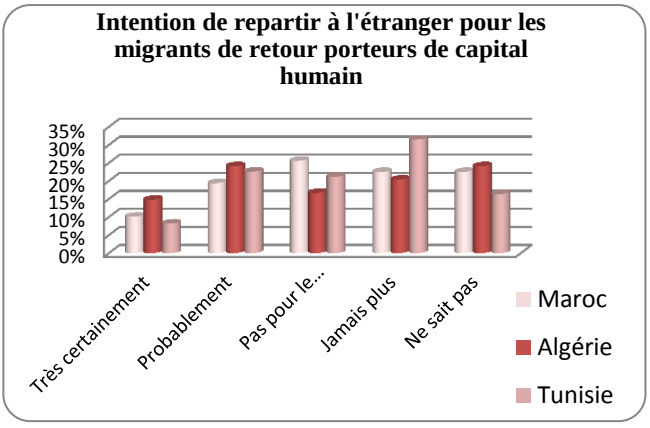


Figure 4



Conclusion

Nous avons montré que les transferts financiers, technologiques et sociaux qu'effectuent les migrants à destination de leur pays d'origine constituent un des liens importants entre la migration et le développement. Les migrants de retour actifs représentent en fait un canal de transmission de savoir-faire, d'expérience professionnelle et de capitaux financiers. Ainsi, ils peuvent être considérés comme une source de croissance potentielle pour le pays d'origine ou accompagnateurs d'une croissance déjà enclenchée. Même si l'ampleur de ce processus reste limitée à l'amélioration des conditions de vie des ménages, le rôle du retour définitif ou temporaire des compétences maghrébines demeurera appréciable dans des économies en pleine évolution ; notamment pour l'Algérie dont le besoin principal est le savoir-faire plus que les capitaux financiers, afin de consolider son économie et alimenter une dynamique de croissance déjà enclenchée.

Une bonne préparation du migrant et des conditions socio-économiques favorables dans le pays d'origine, sont les principaux déterminants d'une bonne contribution au développement.

Par ailleurs, il est constaté qu'en dépit des politiques migratoires mises en œuvre par les pays du Maghreb, les effets résultants sont relativement modestes, car les mesures prises demeurent marginales. Le retour est, en effet, loin d'être perçu d'une manière réaliste par les pouvoirs publics. Or, tout dépend de la volonté politique du pays d'origine pour faire valoriser le retour des migrants et le rendre profitable en le gérant plus efficacement et le faire contribuer au développement économique et social du pays. Pour ce faire, il faudrait tenir compte de l'émergence de citoyens binationaux (transnationaux) ainsi que la diversité des formes de la migration de retour qui conditionnent la nature de l'apport migratoire.

La contribution au développement dans le cas des maghrébins est donc bien réelle quoique très faible. En d'autres termes, l'apport de la migration de retour demeure marginal d'un point de vue macroéconomique, malgré les réussites individuelles. Il serait plus opportun de l'apprécier au niveau local ou même micro-local.

Bibliographie

Ammassari, S. (2004), « Gestion des migrations et politiques de développement: optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest », *Cahiers des migrations internationales*, n° 72F, BIT, Genève.

Aydemir, A., Robinson, C. (2006), Statistique Canada, « Retour et reprise de migration chez les hommes en âge de travailler », n° 11F0019MIF au catalogue, n° 273, mars.

Ben Jellil, R. (1997), *Assimilation Sociale des Immigrants Tunisiens en Europe et Décision de Migration de Retour*, Université de Bretagne Sud.

Black, R., Castaldo, A. (2009). "Return migration and entrepreneurship in ghana and côte d'ivoire: the role of capital transfers". *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, Vol. 100, N°. 1.

Borodak, D. (2010), « Migration de retour et le développement régional dans le pays d'origine : le cas de la Moldavie » ; *Cahier de recherche 1/2010* ; *Groupe ESC Clermont*.

Boubakri, M.-H. (2010), « Tunisie : Migration, marché du travail et développement » ; OIT.

Bouklia, R.-H. (2010), « Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement : le cas de l'Algérie » in *Cahiers des migrations internationales*, n° 104, Bureau international du travail, Genève.

Bureau pour l'Afrique du Nord (2007), *Migration internationale et développement en Afrique du Nord*, Commission économique pour l'Afrique. CEA-AN/PUB/07/1.

Cassarino, J.-P. (2004), « Theorising Return Migration : The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited » in *Managing Migration and Diversity. In the Asia Pacific Region and Europe*, Vol. 6, n° 2. International Journal on Multicultural Societies (IJMS), UNESCO.

Cassarino, J.-P. (dir.) (2007), *Migrants de retour au Maghreb : Réintégration et enjeux de développement* (Rapport général 2007). European University Institute. Robert Schuman Centre for Advanced Studies. http://rsc.eui.eu/RDP/fr/publications/rdp/

Chaloff, J., Dumont, J.-C. et Spielvogel, G. (2009), « Perspectives des migrations internationales », *Gérer les migrations au-delà de la crise*; SOPEMI, OCDE.

Dellouci, B., Mehani, M. (1974), *L'émigration algérienne, dans la population de l'Algérie*, CICRED.

Docquier, F., Rapoport, H. (2005), « Migration du travail qualifié et formation de capital humain dans les pays en développement : un modèle stylisé et une revue de la littérature récente », in *Economie internationale*, 2005/4, n° 104.

Dos Santos, M.-D., Wolff, F.-C. (2010), *Pourquoi les immigrés portugais veulent-ils tant retourner au pays*, Economie et Prévision.

Dumont, J.-C., Spielvogel, G. (2008), « Perspectives des migrations internationales », *Les migrations de retour : un nouveau regard*, SOPEMI, OCDE.

Elmamed, K. (2008), « Migration circulaire et droit des migrants. Le cas du Maroc », Série CARIM AS_2008_26, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole FI, Institut Universitaire Européen.

ETF Report « Migration et compétences : le rôle des compétences dans le phénomène migratoire au Maroc » , Février 2013. http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/94199E6A3A9FEB1AC1257B1E0030827F/$file/Report%20Migration%20and%20skills_Morocco.pdf.

Fargues, P. (dir.), (2007), « Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes », CARIM Mediterranean Migration Report 2006-2007, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): European University Institute.

Fargues, P. (dir.), (2009), CARIM Mediterranean Migration Report 2008-2009, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): European University Institute.

Flahaux, M.-L. (2009), *Les migrations de retour et la réinsertion des sénégalais dans leur pays d'origine*, Université catholique de Louvain.

Gubert, F., Nordman, C.-J. (2008), "Return migration and small enterprise developpement in the Maghreb". *MIREM* –AR 2008/02.

Glossaire de la Migration, Droit International de la Migration. n° 9. Organisation Internationale pour la Migration (OIM).

Hamdouch, B., Wahba, J. (2011), *Return Migration and Entrepreneurship in Morocco*, Work in progress – Draft, April 2011.

Hammouda, N., Benhaddad, A., (2016), Impact de l'expérience migratoire des maghrebins sur leur rémunération au pays d'origine : quelques enseignements à partir d'une étude micro-économétrique (à paraître).

Hammouda, N. (2008), *Migration circulaire : le cas de l'Algérie*, CARIM. Note d'analyse et de synthèse 2008/41, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): European University Institute.

Hammouda, N. (2009), « Algérie : la dimension démographique et économique des migrations », CARIM, Mediterranean Migration Report 2008-2009, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): European University Institute.

Hein de Haas (2008), *Migration and development: A theoretical perspective.* Working papers 9, International Migration Institute (IMI), University of Oxford.

Ibourk, A., Chamkhi, A. (2011), « *Analyse microéconométrique des déterminants de la migration de retour des immigrés maghrébins* », ERF 17ème conférence annuelle, Mars 2011.

IMI (International Migration Institute), *Migration and development. A theoretical perspective*, University of Oxford, Working Papers, n° 9.

Khachani, M. (2006), « Statistiques sur les migrants de retour au Maroc », projet MIREM, EUI.

Khachani, M. (2010), « Maroc, Migration, marché de travail et développement », Projet de recherche faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du nord et l'Afrique de l'ouest, Bureau international du travail, Genève.

Khandriche, M. (1982), *Développement et réinsertion*, Paris, Publisud.

Khelfaoui, H. (2006), « La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ? », Rapport de recherche CARIM RR_2006_04, IUE-RSCAS, Italie.

Laferté, S. (2006), « Vers une définition conceptuelle et opérationnelle du travail autonome », in *Revue internationale sur le travail et la société*, *4*(1).

Lassassi, M., *Migrants de retour dans les pays du Maghreb et créations d'entreprises : une analyse micro économétrique*.

Mc Cormick, B., Wahba, J. (2002), *Return International Migration and Geographical Inequality: The Case of Egypt.* University of Southampton, UK.

Mghari, M. (2008), « La migration circulaire : quelques éléments d'approche au Maroc », Série CARIM-AS 2008/38, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): European University Institute.

Musette, M.-S., Alouane, Y., Khachani, M., Labdelaoui, H. (2006), « Rapport sur les migrations et le développement au Maghreb Central », *Cahiers des migrations internationales* (78F), BIT, Genève.

Musette, M.-S., Labdellaoui, H., Belhouari, A. (2007), « Migrants de retour en Algérie : une nouvelle stratégie en perspective ? », Rapport d'analyse MIREM AR_2007_01, IUE-RSCAS, Italie.

Musette, M.-S. (2006), *Statistiques sur les migrants de retour en Algérie*, Projet MIREM (Migration de retour au Maghreb), CREAD.

Nadif, M. (2005), *Migration et développement au Maroc : quelles perspectives ?*, communication dans « Migration, integration and development: towards an European policy », Université Mohammed V Rabat- Souissi, Maroc.

OCDE, *Perspectives des migrations internationales*, SOPEMI 2011.

Office National des Statistiques (ONS), RGPH 2008.

Organisation Internationale du Travail, « Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest », 1ère édition, Institut international d'études sociales, Genève, 2010.

Penent, A. (2003), « Valorisation économique de l'épargne des migrants, épargner ici, investir là-bas, un état des lieux », CFSI, Décembre.

PNUD, (2009), Résumé du Rapport mondial sur le développement humain, *Lever les barrières : Mobilité et développement humain*, New York, http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_summary.pdf

Sayad, A. (1977), « Les trois ‘‘âges’’ de l'émigration algérienne en France », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 15, Juin 1977, Sociologie historique du mandarinat, http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_15_1_2561.

Khmaîs, T. (1977), « Evolution régionale de la population tunisienne résidant en France, au cours des deux périodes 1962- 1968 et 1968- 1975 », *Population*, 32ème année, n° 2.

Wahba, J., all., (2013), Return Migration in South Mediterranean Countries: Determinants, Impact and Policy Implication, Research n° FEM34-20.

Annexes

Tableau 1 : Évolution du statut professionnel des migrants de retour au cours des trois étapes de la migration (%)

Pays	Maroc			Algérie			Tunisie		
Statut professionnel	Avant de partir à l'étranger	Au PPI, au moment du retour	Actuellement après retour	Avant de partir à l'étranger	Au PPI, au moment du retour	Actuellement après retour	Avant de partir à l'étranger	Au PPI, au moment du retour	Actuellement, après retour
Salarié à durée indéterminée	9,5	**27,0**	**19,3**	**28,5**	**34,6**	**21,1**	**26,7**	**23,4**	**21,5**
Salarié à durée déterminée	6,9	11,2	2,2	5,8	**15,7**	3,9	6,8	**27,7**	4,0
Salarié à temps partiel	2,6	2,2	,0	3,0	9,0	,9	3,1	5,8	1,2
Travailleur saisonnier	9,8	14,9	8,5	12,4	4,5	,3	**15,8**	4,9	1,8
Employeur/chef d'entreprise	,7	3,1	**15,8**	1,8	1,8	11,1	1,2	7,0	**28,2**
Travailleur autonome régulier	9,8	6,5	**13,9**	7,9	2,4	10,2	5,3	7,3	8,9
Travailleur autonome irrégulier	5,2	10,2	3,5	7,3	3,9	5,1	9,3	4,0	4,9
Aide familiale	5,6	1,9	,6	2,1	,3	,0	3,4	,0	2,1
Actif au chômage	9,8	4,0	**14,9**	**17,3**	5,7	11,1	9,9	4,9	6,4
Étudiant	**29,5**	4,7	,6	10,3	10,5	,9	12,7	3,6	,3
Femme au foyer	1,0	1,2	3,2	3,3	4,5	3,9	4,3	3,0	2,1
Retraité/pensionné	,3	,9	5,7	,3	5,4	**31,3**	,0	6,7	**16,9**
Autre	9,2	12,1	11,7	,0	1,5	,0	1,2	1,8	1,5
Effectif total 100%	305	322	316	330	332	332	322	329	326

Source : réalisé par l'auteur à partir des données de l'enquête MIREM 2006.

Tableau 2 : Branches d'activité relative à la profession exercée

Pays	Maroc			Algérie			Tunisie		
Branches d'activités (%	Avant le départ	Dans le PPI	Actuellement	Avant le départ	Dans le PPI	Actuellement	Avant le départ	Dans le PPI	Actuellement
Aucune	35,2	7,5	5,6	24,7	16,0	8,6	34,3	9,9	5,7
Agriculture, chasse, sylviculture	**26,8**	6,8	13,4	**16,0**	3,7	9,9	6,0	4,2	2,1
Pêche, aquaculture	1,4	1,4	1,4	0	0	0	2,2	2,1	,7
Industries extractive	2,1	2,7	1,4	1,2	2,5	0	3,0	3,5	3,6
Industrie manufacturière	3,5	7,5	4,2	7,4	6,2	12,3	3,0	7,0	10,0
Production et distribution d'électricité, de gaz e d'eau	2,8	2,7	,7	0	2,5	1,2	2,2	3,5	2,9
Construction	,7	6,8	7,7	7,4	**18,5**	11,1	12,7	14,1	7,9
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	15,5	**34,9**	**36,6**	**17,3**	**17,3**	**30,9**	10,4	14,1	**23,6**
Hôtellerie/restauration	4,2	10,3	9,2	0	14,8	6,2	12,7	23,2	22,1
Transports et communications	0	5,5	4,9	6,2	4,9	6,2	1,5	2,8	4,3
Activités financières	,7	1,4	1,4	2,5	1,2	1,2	,7	,7	0
Immobilier, location et services aux entreprises	0	2,7	5,6	2,5	1,2	0	0	2,1	3,6
Administration publique	2,8	1,4	,7	1,2	0	0	2,2	,7	0
Education	1,4	1,4	,7	4,9	1,2	0	3,7	4,9	3,6
Santé et action social	1,4	4,1	2,1	3,7	1,2	2,5	3,0	3,5	3,6
Services collectifs, sociaux et personnel	,7	1,4	3,5	3,7	3,7	7,4	2,2	3,5	5,0
Services domestique	,7	1,4	0	1,2	4,9	2,5	**34,3**	0	0
Activités extraterritoriales	**35,2**	7,5	,7	**24,7**	0	0	6,0	9,9	1,4

Source : réalisé par l'auteur à partir des données de l'enquête MIREM 2006.

Tableau 3 : Déterminants d'un porteur de projets au retour dans le pays d'origine (modèle global pour les pays du Maghreb)

Variables	Signif.	Exp(B)
Statut professionnel avant retour		
Emploi permanent	NS	-
Emploi temporaire	NS	-
Emploi indépendant	0,000	3,656
Chômeurs	NS	-
Etudiants	NS	-
Inactifs (réf)		
Sexe		
Masculin (réf)	0,000	0,295
Féminin		
Age au carré	0,000	0,999
Transferts d'argent au pays d'origine		
Oui (réf)	0,000	0,518
Non		
Volonté de retour		
Décidé (réf)	0,000	0,485
Forcé		
Investissements dans le PPI		
Oui	0,007	2,389
Non (réf)		
Date de retour		
Avant l'année 2000	0,007	1,671
Après 2000 (réf)		
Période de séjour	0,000	1,135
Période de séjour au carré	0,000	0,997
Formation professionnelle dans le PPI		
Suivi de formation	0,067	1,446
Non suivi de formation (réf)		
Niveau d'instruction		
Sans instruction (réf)		
Préscolaire et primaire	NS	-
Collège et secondaire	0,092	1,340
Supérieur	NS	-
Constante	0,888	1,044

Source : réalisé par l'auteur à partir de l'enquête MIREM 2006 (régression logistique).

Tableau 4 : Déterminants d'un porteur de capital humain (modèle global pour les pays du Maghreb)

Variables	Signif.	Exp (B)
Niveau d'instruction actuel		
Sans instruction (réf)		
Préscolaire et primaire	0,033	3,065
Collège et secondaire	0	8,172
Supérieur	0	45,537
Volonté de retour		
Décidé (réf)	0	0,384
Forcé		
Pays d'origine		
Algérie (réf)		
Tunisie	0	2,35
Maroc	0,082	1,527
Intention de repartir à l'étranger		
Très certainement	0	0,357
Probablement	NS	
Pas pour le moment	NS	
Jamais plus	NS	
Ne sait pas	NS	
Période de séjour au carré	0,003	0,999
Visite au pays d'origine		
Oui (réf)	0,02	0,576
Non		
Investissement dans le PPI		
Oui	0,012	2,263
Non (réf)		
Pays de destination		
Europe (réf)	0,006	2,239
Autres		

Source : réalisé par l'auteur à partir de l'enquête MIREM 2006 (régression logistique).

Tableau 5 : Déterminants d'un porteur de projets au retour dans le pays d'origine (modèle spécifique pour chaque pays)

	Algérie				**Maroc**				**Tunisie**		
Ordre d'entrée	Variable	Sig	Exp(B)	Ordre d'entrée	Variable	Sig	Exp(B)	Ordre d'entrée	Variable	Sig	Exp(B)
	+			1	**Emploi indépendant** Oui Non (réf)	***	5,033		**Emploi indépendant** Oui Non (réf)	***	4,034
	+			2	**Volonté de retour** Décidé (réf) Forcé	***	0,338		+		
5	**Transfert d'argent au pays d'origine** Oui (réf) Jamais	**	0,568	3	**Transfert d'argent au pays d'origine** Oui (réf) Jamais	**	0,474	7	**Transfert d'argent au pays d'origine** Oui (réf) Jamais	*	0,568
2	**Sexe** Masculin (réf) Féminin	***	0,232	4	**Sexe** Masculin (réf) Féminin	**	0,283	5	**Sexe** Masculin (réf) Féminin	**	0,333
	+			5	**Période de séjour**	***	1,183	3	**Période de séjour**	***	1,216
	+			6	**Période de séjour au carré**	***	0,996	4	**Période de séjour au carré**	***	0,997
1	**Age au carré**	***	1		+			2	**Age au carré**	***	0,999
3	**Avoir une double nationalité** Oui Non (réf)	**	3,479		+				+		
4	**Investissement dans le PPI** Oui Non (réf)	**	3,627		+			6	**Investissement dans le PPI** Oui Non (réf)	**	4,516
6	**Date de retour** Avant l'année 2000 Après l'année 2000 (réf)	*	1,706		+				+		
	Constante	NS	2,121		Constante	NS	0,205		Constante	NS	1,881

Source **:** réalisé par l'auteur à partir de l'enquête MIREM 2006 (régression logistique).

Tableau 6 : Déterminants d'un porteur de capital humain (modèle spécifique pour chaque pays)

	Algérie				Maroc				Tunisie		
Ordre d'entrée	Variable	Sig	Exp(B)	Ordre d'entrée	Variable	Sig	Exp(B)	Ordre d'entrée	Variable	Sig	Exp(B)
1	**Niveau d'instruction**			1	**Niveau d'instruction**			1	**Niveau d'instructio**		
	Sans instruction (réf)				Sans instruction (réf)				Sans instruction (réf)		
	préscolaire et primaire				préscolaire et primaire				préscolaire e primaire		
	Collège et secondaire	***	12,389		Collège et secondaire				Collège et secondaire	***	2,333
	Supérieur	***	69,806		Supérieur	***	5,104		Supérieur	***	16,459
2	**Volonté de retour**			2	**Volonté de retour**				+		
	Décidé (réf)				Décidé (réf)						
	Forcé	***	0,358		Forcé	***	0,133				
	+			3	**Age au carré**	***	0,999	4	**Age au carr**	***	0,995
				4	**Intention de repartir à l'étranger**			2	**Intention de repartir à l'étranger**		
					Très certainement	***	0,244		Très certainement	***	0,158
					Probablement				Probablemer		
					Pas pour le moment				Pas pour le moment		
					Jamais plus				Jamais plus		
					Ne sais pas (réf)				Ne sais pas (réf)		
4	**Age**	***	1,065		+			5	**Age**	***	1,432
3	**Période de séjour au carré**	***	0,998		+				+		
5	**Investissement dans le PPI**				+				+		
	Oui	*	4,04								
	Non (réf)										
6	**Statut professionnel**				+			6	**Statut professionn**		
	Emploi permanent								Emploi permanent	***	5,22
	Emploi temporaire								Emploi temporaire	**	3,123
	Emploi indépendant								Emploi indépendant	***	6,486
	chômeurs								chômeurs		
	Etudiants	*	2,398						Etudiants		
	Inactif (réf)								Inactif (réf)		
								3	**Visite au pa d'origine**		
									Oui (réf)		
									Non	***	0,219
	Constante	**	0,237		Constante	NS			Constante	**	0,003

Source : réalisé par l'auteur à partir de l'enquête MIREM 2006 (régression logistique).